



Saisie attribution de loyers

Par **thierry180266_old**, le **09/11/2007** à **23:40**

Je fais l'objet d'une procédure de saisie attribution des loyers que je suis sensé percevoir depuis que j'ai acheté un logement en De Robien. Or, la société qui a fait appel à l'huissier s'est trompée (problème de suivi dans les appels de fond) . De même, j'ai appris par hasard que je faisais l'objet d'une procédure (virement inexpliqué de 900 euros vers un tiers inconnu, tiers qui après queques recherches internet s'est avéré être un huissier). Cet huissier a dépêché un de ses collègues en Alsace pour me signifier cette saisie attribution au mois d'aout 2007, or j'ai quitté l'Alsace en juillet 2005 et la société qui a fait appel à cet huissier connaissait ma nouvelle adresse. Question : un huissier agissant sur demande et en fonction d'un acte notarié ne doit-il pas vérifier auprès du requérant le bien-fondé de la procédure ? En ce qui me concerne, quels sont les recours face à ce manque de sérieux ? Merci d'avance pour vos réponses.